

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ – PROGRAMME VOLONTAIRE D'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU RÉSIDENTIELS

1. Objet

La présente politique explique comment la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac (la « Municipalité ») recueille, utilise, communique, conserve et protège les renseignements personnels dans le cadre du programme volontaire d'installation de compteurs d'eau résidentiels.

2. Renseignements personnels recueillis

Dans le cadre de l'inscription et de la planification de l'installation, la Municipalité peut recueillir les renseignements suivants :

- prénom et nom du propriétaire;
- adresse civique;
- numéro de téléphone et adresse courriel;
- nombre de personnes vivant à la résidence (catégorie);
- renseignements sur l'entrée d'eau (type d'aménagement du mur, dimension du tuyau);
- deux photos du tuyau d'entrée d'eau (une photo de près et une photo plus large incluant l'environnement).

3. Finalités (pourquoi nous les recueillons)

Les renseignements personnels sont recueillis et utilisés uniquement pour :

- traiter l'inscription au programme et communiquer avec la personne participante;
- évaluer la faisabilité et planifier l'installation du compteur d'eau;
- permettre à l'entreprise de plomberie mandatée d'effectuer l'installation sans frais;
- recueillir des données de consommation d'eau à des fins d'évaluation (minimalement une fois par année);
- produire un portrait global de la consommation d'eau potable sur le territoire, notamment afin de répondre aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de soutenir les efforts municipaux d'économie d'eau.

La participation est volontaire. Le refus de participer n'entraîne aucune conséquence.

4. Communication des renseignements

La Municipalité peut communiquer uniquement les renseignements nécessaires à l'entreprise de plomberie retenue par la Municipalité afin de contacter la personne participante, planifier le rendez-vous et réaliser l'installation sans frais, incluant notamment :

- nom, adresse, téléphone et courriel;
- renseignements techniques sur l'entrée d'eau;
- photos transmises par la personne participante.

Les renseignements ne sont autrement accessibles qu'au personnel municipal autorisé, selon le principe du « besoin de connaître », sauf si la loi l'exige ou le permet.

5. Conservation et destruction

Les renseignements personnels (formulaire, consentements, renseignements techniques et photos) sont conservés pendant la durée nécessaire à l'administration du programme, puis détruits de manière sécuritaire ou anonymisés conformément aux obligations légales et aux règles de conservation applicables à la Municipalité.

6. Mesures de protection

La Municipalité applique des mesures de sécurité raisonnables pour protéger les renseignements personnels, notamment :

- accès limité aux personnes autorisées;
- conservation dans des environnements et/ou systèmes contrôlés;
- mesures de protection administratives et technologiques adaptées.

7. Droits des personnes

Sous réserve des exceptions prévues par la loi, toute personne peut demander l'accès aux renseignements personnels la concernant ou leur rectification.

8. Responsable et coordonnées

Pour toute question, demande d'accès ou de rectification, ou pour signaler un incident de confidentialité, veuillez communiquer avec :

Tania Murphy
Greffière-trésorière adjointe et
Responsable des Loisirs et des Communications
Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac
Courriel : dga@vsl.ca
Téléphone : 450-455-1133 poste 33
Adresse : 44, rue de l'Église, Vaudreuil-sur-le-Lac, Qc, J7V 8P3